

I N F O G R M

n ° 110 - j u i n 2 0 1 1

Mutuelle GRM / Mutuelle Intégrance

Une alliance d'experts sur la Saône-et-Loire

Dans le cadre de leur partenariat commun avec le Groupe APICIL, la Mutuelle GRM et la Mutuelle Intégrance, spécialisée dans la protection sociale des handicapés, ont décidé d'unir leur force sur le département de Saône-et-Loire pour faire profiter les personnes handicapées et les salariés des Etablissements d'handicapés de la région de la proximité des Agences GRM.

mutuelle
intégrance

L'esprit de solidarité

La Mutuelle Intégrance est issue de la volonté commune de personnes handicapées, de familles et de professionnels du secteur sanitaire et social, qui ont souhaité créer une Mutuelle apportant des solutions réellement adaptées à tous les besoins de santé.

Qu'ils relèvent du handicap, des affections de longue durée ou des maladies invalidantes, Mutuelle Intégrance répond au plus près à ces besoins.

Elle couvre entre autres ses 172 000 adhérents près de 16 000 travailleurs handicapés et 60 000 majeurs protégés.



Mutuelle Intégrance s'engage au quotidien pour la cause du handicap afin de promouvoir toutes actions en faveur des personnes handicapées.

Elle s'est dotée d'un fonds d'intérêt général, le fonds handicap & société, afin d'améliorer la situation des personnes handicapées en facilitant leur vie quotidienne et leur intégration, en proposant des pistes de réflexion pour l'accès aux soins, en favorisant la recherche médicale et en soutenant les Associations dans leurs actions.



© Fotolia

La Mutuelle Intégrance a développé une communication adaptée en braille ou sur CD vocal, et comme ses agences qui rayonnent sur toute la France, celles de la Mutuelle GRM seront bientôt toutes accessibles aux personnes handicapées. Ce partenariat volontaire et exemplaire doit permettre à nos deux Mutuelles de mieux mettre en avant leurs valeurs mutualistes de solidarité et d'humanisme, seul vrai garant d'une protection sociale durable qui met l'homme au cœur de nos actions et de nos préoccupations.



© Fotolia

Il complète ainsi nos actions en faveur des personnes âgées avec l'Association DOMISOL, leader de l'aide à domicile en Saône-et-Loire.

Jean-Pierre EMORINE
 Directeur Général Mutuelle GRM

AIDE À L'ACQUISITION D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'aide pour une complémentaire santé est une aide au financement d'une couverture maladie complémentaire pour les foyers dont les ressources n'excèdent pas plus de 26 % le plafond d'attribution de la CMU Complémentaire.

Vous pouvez bénéficier de l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé à la Mutuelle GRM.

La loi de finances pour 2011, prévoit le doublement de l'aide complémentaire santé pour les personnes âgées de 16 à 24 ans. L'aide est portée à un montant de 200 € au lieu de 100 €.

Cette mesure s'applique aux décisions d'attribution prononcées à compter du 1^{er} janvier 2011.

Après la revalorisation de cet été (*loi HPST*), le droit à l'ACS est donc le suivant :

- 100 € pour les moins de 16 ans
- 200 € de 16 à 49 ans
- 350 € de 50 à 59 ans
- 500 € pour les plus de 60 ans.

Aides complémentaires

Des aides complémentaires sont allouées par certains Régimes Obligatoires.

Renseignez-vous auprès de votre caisse.

CMU complémentaire

Vous avez de faibles ressources, à ce titre vous pouvez peut-être bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU-C). Renseignez-vous auprès de votre Régime Obligatoire.

Mutuelle GRM est agréée pour gérer la CMU Complémentaire, il suffit de nous désigner comme organisme gestionnaire.